

Histoire de la place Albert Ricbourg

Les archives de Falvy permettent de retrouver les traces les plus anciennes de l'histoire de cette place à 1855. Monsieur et Madame Sosthène Pecqueux ont acquis une maison située « Grande rue », avec dépendances et d'un jardin potager de Monsieur Jean-Baptiste Maximilien Ricbourg, mécanicien, et Madame Louise, Clarice, Alphonsine Cailleux, son épouse, le 4 novembre de cette année 1855.

Le 22/4/1906 a lieu une adjudication de ce terrain et de ses constructions, à la suite du leg de Madame Veuve Pecqueux, suivant un testament olographe du 25/8/1868. Ce leg était fait au profit de la commune de Falvy sous certaines conditions. Elle autorisait la commune à vendre ce terrain estimé 1500 francs, à charge pour la commune de fonder un hospice destiné aux vieillards et infirmes. Il est dit expressément : Le Maire est autorisé à placer le produit de la vente en rente à 3% sur l'Etat, à l'immatriculer au nom des pauvres de Falvy avec mention sur l'inscription de la destination des arrérages qui devront être placés de la même manière jusqu'à obtention du capital suffisant pour réaliser les intentions de la testatrice.

Madame Veuve Pecqueux faisait un deuxième leg de 30 000 francs pour la fondation de 3 lits dans ce futur hospice, à placer de la même manière que le produit de l'adjudication du terrain.

Madame Pecqueux décède le 22/7/1904 et le Préfet de la Somme prend un arrêté, le 13/1/1906, autorisant la commune à accepter le leg de Madame Pecqueux au nom des pauvres de la commune et à procéder à l'adjudication, qui a lieu le 22/4/1906.

La mise à prix est de 1500 francs. L'adjudication est portée à 3000 francs et l'acquéreur est Monsieur Albert Ricbourg, industriel à Paris, quai aux fleurs n° 9. Ce dernier, né le 22/5/1836, n'est autre que le fils de Jean-Baptiste Maximilien Ricbourg, qui avait en 1855, vendu ce terrain à Monsieur et Madame Pecqueux. Un retour aux sources ?

Le 12/4/1907, une convention sera signée entre Monsieur Abner Hadengue, Maire et Monsieur Albert Ricbourg, à la suite d'un litige sur la surface du terrain : 17 a 85 ca situés derrière la maison Ricbourg avaient à tort été attribués à Monsieur Hadengue. Ce dernier, ayant reconnu l'erreur, cette parcelle a été réattribuée à Monsieur Ricbourg. La surface totale était portée à 38a 73ca.

Ensuite la guerre est arrivée, toutes les constructions ont été détruites, Monsieur Ricbourg décède le 3/5/1917. Son épouse n'a pas sollicité le bénéfice des dommages de guerre pour la reconstruction et le tout est resté à l'état de terrain nu.

Le 21/10/1927, Madame Ricbourg, qui n'a pas d'héritier, fait donation à la commune de ce terrain sous la condition que celui-ci serve

d'emplacement à une place publique qui portera le nom d'Albert Ricbourg.

Séance du 18 Septembre 1927

L'an mil neufcent vingt sept le Dimanche 18 Sept. 1927. M. le Maire, les Conseillers Municipaux se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la présidence de M. Hadengue Sosthène, Maire.

Étaient présents : M. Bellard H. Haugot H. Anselin S. Duclaux E. Duclaux A. Clerj. G. Maréchal S. Absents : M. Hadengue E. Duponque S.

La séance est ouverte.

Le C. Municipal examine et traite les différentes questions à l'ordre du jour, savoir :

Acceptation de la donation de M^{me} Ricbourg.

M. le Maire expose au Conseil Municipal, qu'il a reçu de M. Fidecq, notaire à Paris, l'acte de donation de M^{me} Ricbourg à la commune de Falvy, relatif à l'immeuble sis Grand' Rue destiné à une place publique. Après avoir donné lecture des clauses et conditions ordinaires, ainsi que des conditions particulières offertes à la donation, M. le Maire donne toutes explications relatives à l'immeuble en question. Après avoir entendu cet exposé, à l'unanimité, le C.M. décide.

Remercié tout particulièrement la donatrice de son généreux geste, autorise M. Hadengue Sosthène, Maire, à accepter la donation faite par M^{me} Ricbourg à la commune de Falvy, le C. M. s'engage à obtenir immédiatement les rétroités successives au paragraphe : Charges et conditions et conditions particulières de la présente donation et décide à l'unanimité que la Commune supportera les divers frais et droits dont la donation donnera ouverture et cela après approbation préfectorale, ne s'étant pour la commune de posséder une place publique.

Le terrain objet de la donation ne pourra jamais recevoir de construction, d'édifice ou de monument. Seules les plantations d'arbres seront permises.

Le 17/10/1928, le Conseil municipal, présidé par Monsieur Sosthène Hadengue, accepte définitivement cette donation.

Il est vraiment curieux de constater les péripéties autour de ce terrain, notamment deux legs successifs à 21 ans d'intervalle. Y a-t-il des raisons que nous ne connaissons pas ?

Jean-Louis DUCLAUX

Le mot du Maire

Les travaux sur la place

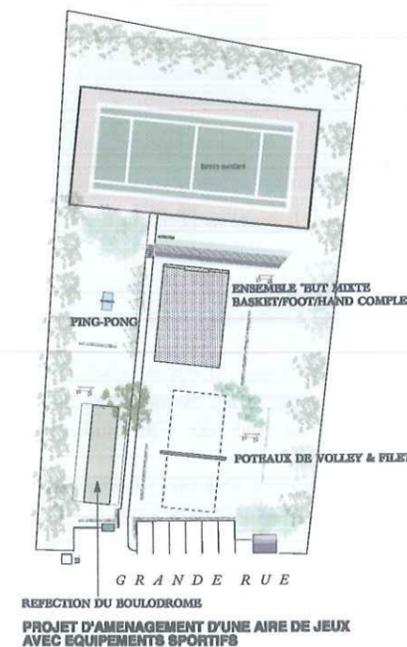
En cette fin d'année 2010, nous pouvons constater que l'aire de jeux sur la place Ricbourg est pratiquement terminée. C'est une belle réalisation. Notre jeunesse, qui est aussi notre avenir, n'a pas été oubliée.

Que chacun profite à fond de ces nouveaux outils mais dans le respect des autres. Je pense, entre autre, aux riverains qui, le soir après une journée de travail, ont droit à une soirée paisible et une nuit calme.

J'y veillerai personnellement.



Le coût de cette création sur la place des jeunes est de 25.000 euros dont 61% de subvention. IL reste 39% à la charge de la commune soit environ 9.500 euros



Les travaux dans la commune

L'arrivée précoce du froid, fin novembre, a mis un coup d'arrêt dans la poursuite de nos travaux de voirie qui, de ce fait, seront achevés au printemps 2011. Il s'agit d'investissements coûteux. Mais il était important et urgent d'agir après les deux hivers 2008 et 2009.

Assez fréquemment on me pose la question suivante: "est-il vrai?" ou "on m'a dit!" ... "Méfiez-vous de vos informateurs, ils ne sont, hélas, pas tous crédibles. Certains ont un malin plaisir à divulguer des "nouvelles" ou des "rumeurs" qui ne sont bien souvent

que le fruit de leur imagination. Vérifions nos sources. Aussi, après avoir donné quelques explications à mon interlocuteur, celui-ci, à mon grand regret, me quitte souvent déçu.

Je ne suis hélas, que le Maire et non le Père Noël !...

Beaucoup de projets sont réalisables, mais il nous faut être patient. En effet, notre point faible c'est l'entretien de nombreux kilomètres de routes communales, notre village n'étant traversé que par une seule départementale et l'état de nos finances, comme la plupart des petites communes, fait que nous devons faire preuve de rigueur. Il est vrai que c'est un mot que l'on commence à entendre un peu partout, un mot qui a toujours été et reste plus que jamais d'actualité à Falvy Rassurez-vous cependant, notre commune n'est pas au bord de la faillite. Des travaux ici et là sont possibles mais dans le temps.

Voici quelques chiffres pour illustrer, mieux que des mots, mes propos.

Le Budget de la Commune est environ de 78.000 euros, le coût de l'entretien des routes en 2010/2011, plus les trottoirs du Trou Picard, plus quelques aménagements ici et là est de 135.000 euros hors taxes net de subventions. Le financement est assuré par un prêt de 100.000 euros pour une durée de 15 ans (8.700 € an) plus fonds propres, qui assurent également tous les frais courants afférents à la gestion d'une commune/ scolarité des enfants (7.500 €) entretiens divers, éclairage, etc...

Il y a d'autres travaux commencés et à poursuivre: Le prolongement des réseaux d'eau et d'électricité afin de rendre possible la construction de nouveaux logements suivant le plan de la carte communale (voir le n° 16 du canard). Ces travaux sont une avance de trésorerie remboursée à chaque vente de terrain à bâtir qui est taxée au profit de la commune.

Pour ce qui est des constructions de maisons, quelques unes sont terminées, d'autres en chantier, deux autres devraient sortir de terre au printemps 2011. Nous pouvons nous réjouir du peu de logements vides en cette fin d'année. De nouveaux habitants nous ont rejoints. Nous leur souhaitons la bienvenue et restons à leur entière disposition.

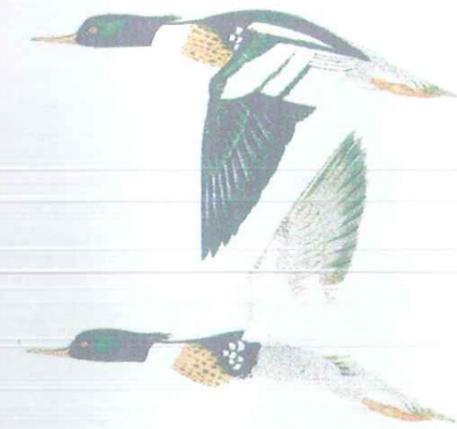
Ainsi, comme vous pouvez vous en rendre compte, après la mise en place de la carte communale, nous commençons à récolter les fruits du travail de ces dernières années. Continuons à préparer l'avenir. Je remercie les membres du conseil municipal qui ont œuvré à la construction et la réalisation de ces projets. Je remercie également Culture & loisirs qui, plusieurs fois dans l'année, permet à chacun de nous, de découvrir d'autres horizons, sans oublier le côté culturel: expositions, concerts... Nos sommes souvent envies par les villages voisins.

Enfin je remercie Mr. Leveugle pour l'édition de ce "Canard de Falvy", lien entre les habitants du village.

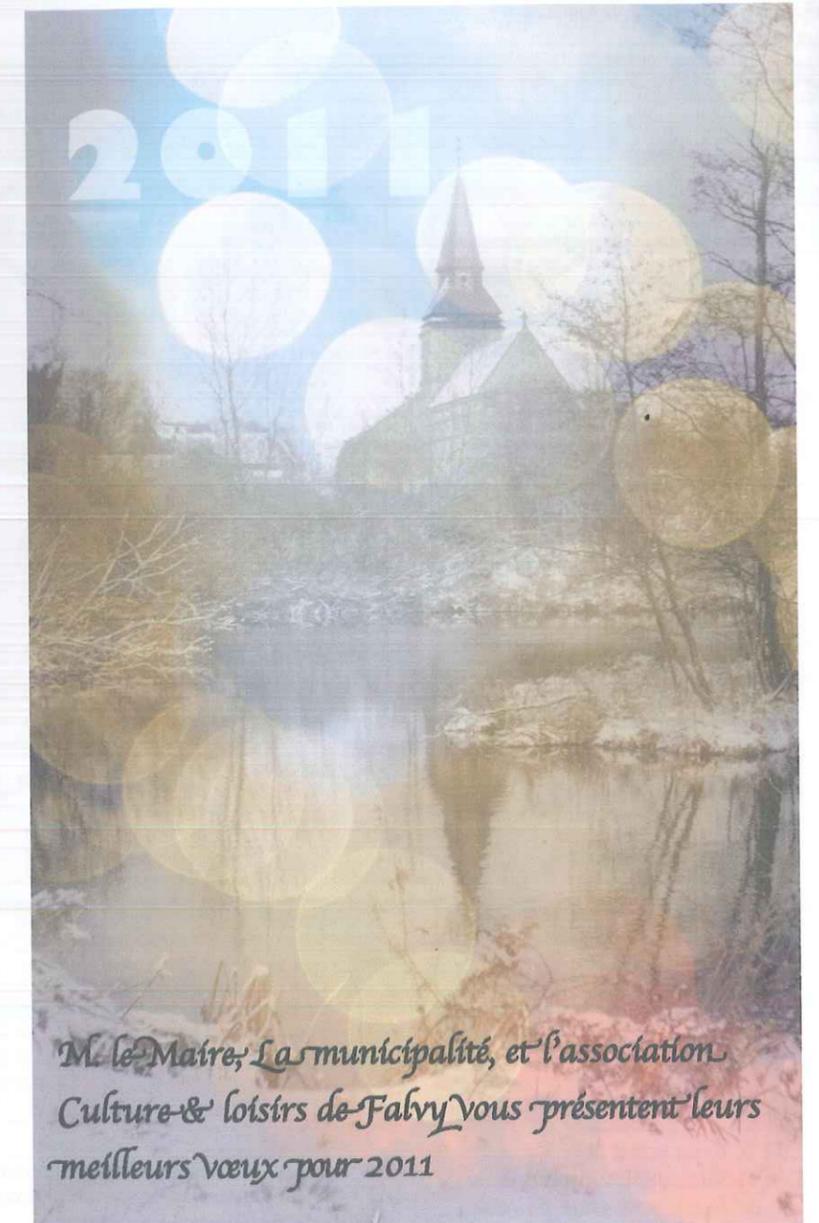
M. le MAIRE Albert DESMIDT

N° 17

LE CANARD DE FALVY



JOURNAL ANNUEL - DECEMBRE 2010



M. le Maire, La municipalité, et l'association Culture & loisirs de Falvy vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2011

Commune de FALVY.
Nous aurions tendance à dire que d'eau! que d'eau!



Photo extraite de l'excellent site internet "Village de Falvy" de M. MANGOT (<http://falvy.free.fr>)



L'Institut Géographique National, avec ses dernières techniques sur internet, donne un rendu saisissant de la commune et du rapport de la commune avec les étangs. Les proportions d'importance eau/village ne sont pas aussi perfectives vu du sol. Et puis encore un peu plus d'eau avec le grand canal qui se prépare sur les hauteurs de Pargny. La hauteur du fil d'eau sera à la côte 72,60 sachant que les terrains de la commune de Falvy sont entre 51, cote minimale et 91, côte maximale



Les travaux de remblais sur l'autoroute A29, vu la future altitude du canal, sont maintenant visibles depuis la Somme.

Un peu d'histoire

Lettre d'un combattant communiquée par M. MAJCHER
PRISE DE FALVY

Novembre 1918

Notons en passant que Flam est dans une île. La ville est entourée d'eau par la Somme et ses marécages au nord, par le canal de la Somme au sud et par une petite rivière qui la contourne et qu'on appelle la Germaine. Hier soir, nos soldats qui avançaient, avaient de loin la vision tragique des incendies allumés dans la ville par les boches et dont les lueurs se reflétaient dans toutes ces eaux immobiles comme dans autant de sinistres miroirs. Mais suivons la progression de nos troupes qui avançaient en combattant, venant d'une ligne qui va approximativement de Guiscard au nord-ouest de Nests. Ils atteignent Epenancourt où ils vont avoir à franchir en descendant du plateau, non seulement le canal qui est en bas, mais encore les larges marécages et les bas-fonds bourbeux de la Somme qui s'étendent de l'autre côté. On devine ce que peuvent être des combats dans un pareil terrain où on ne peut cheminer que sur des chaussées surélevées ou sur des passerelles de fortune. Cependant nos fantassins s'infiltrèrent et sous le feu des mitrailleuses boches embusquées en face dans les vergers et les ruines du village de Falvy, dont le terrain est en dehors des marécages, ils réussirent avec mille difficultés à jeter des passerelles. Voilà Epenancourt pris et par un coup hardi Falvy enlevé de haute lutte. Dans les marécages, entre le canal et la Somme, s'enfoncent de nombreux cadavres allemands. La lutte a été rude. En remontant le cours de la Somme, c'est-à-dire en allant vers

le sud, voici Voyennes bâti au bord de la rivière et sur les contre-pentes de côte 77. C'est de là que ces jours derniers une contre-attaque ennemie très vigoureuse nous avait arrêtés. Un officier et quelques hommes cernés par les boches dans le cimetière n'avaient pu se dégager et rentrer dans nos lignes que la nuit suivante. La encore le combat fut rude et nos soldats, enlevant la position, y firent 200 prisonniers. Le pont qui se trouve à Voyennes n'a été qu'à moitié démolé, mais les boches en interdisaient encore ce matin la reconstruction par un feu nourri de mitrailleuses placées à l'est de la rivière.



Les désastres de la guerre sur l'Eglise entre autre



En cette fin d'année, il est de tradition de revenir sur quelques événements qui ont marqué la vie de l'association Culture et Loisirs. Le 7 février dernier lors du concours de cartes nous avons rassemblés pas moins de 36 participants, la salle des fêtes était comble et nous n'avions qu'une seule crainte, devoir refuser des joueurs. D'ailleurs victimes de notre succès, nous n'avons pas su récompenser toutes les équipes comme chaque année, mais promis nous ferons mieux pour 2011. Le second événement de l'année tant attendu par les enfants : notre voyage au Parc Disneyland Paris. Une découverte pour certains, une redécouverte pour d'autres, plus de 60 personnes ont fait le voyage sous le soleil. Une journée bien fatigante pour les jambes mais on en revient toujours avec des images plein les yeux. Pour notre traditionnel couscous dans la grange de Mr et Mme Soetemont cette année nous avons réuni 126 convives

avec un réel succès pour la pesée du panier garni.

La vie des sections :

En ce qui concerne la section pêche, son responsable Mr Michel Deleu n'a pas encore de soucis de location puisque tous les pontons sont actuellement occupés, mais l'envasement de certaines places nous inquiète pour les années à venir. Souhaitant anticiper la situation, j'ai réalisé une demande de curage des parts de pêche auprès des services compétents de la police de l'eau, avec la réponse suivante : Vous souhaitez réaliser des travaux d'entretien (curage) de plan d'eau situé en zone humide, en lit majeur de la rivière somme.

La commune de Falvy se trouve également en zone protégée "NATURA 2000" pour partie. Les étangs de la haute-somme dont ceux de Falvy, sont contaminés par les PCB (Polychlorobiphényles). Dans votre cas, la situation est complexe :

1/ En effet, vous pouvez déposer les produits de curage sur une surface inférieure à 400 m² pour l'ensemble de la propriété, mais pas plus (zone humide en lit majeur et inondable). Mais si la propriété est en zone "Natura 2000", aucun dépôt sur place n'est accepté.
2/ Les vases étant contaminés par les PCB, il n'est pas possible de les exporter vers un autre site, comme par exemple des terres agricoles. Aujourd'hui, il n'y a aucune solution de décontamination des vases. Actuellement nous n'avons donc aucune solution pour dévaser les parts de pêche.

En ce qui concerne la section Tennis, son responsable Mr Harry Scribe vous rappelle que l'accès au court de Tennis est gratuit pour tous les enfants de Falvy (jusqu'à 18 ans). L'unique formalité consiste pour ces jeunes à s'inscrire auprès du responsable et ainsi récupérer le code d'accès.

Peu d'habitants de Falvy se sont intéressés au tennis avec seulement 2 adhésions pour l'année. Rappel des tarifs pour la saison 2011 :

- Adultes de Falvy : 30€
- Adultes Ext. : 45€
- Jeunes Ext. (<18 ans) : 30€
- Jeunes de Falvy (<18 ans) : gratuit

Les dates à retenir pour l'année 2011 :

- L'assemblée générale aura lieu le 13 février à 11H00 à la salle des fêtes.
- Le concours de cartes + vente de crêpes, le 13 février à partir de 14H00
- Un concert sera organisé le mardi 29 Mars à 20H00 en l'église de Falvy avec un jeune orchestre de Cracovie : Camerata di Cracovia. Ils ont entre 15 et 20 ans et se destinent tous à une carrière de musicien professionnel.
- Le voyage est prévu pour le 14 ou 15 mai, nous devrions retourner sur Paris. Le spectacle n'est pas encore défini.
- Le samedi 25 juin est la date à retenir pour le couscous. Une particularité pour cette année avec la participation d'un chanteur de la région.

Il me reste à vous souhaiter d'excellentes fêtes de fin d'année, à vous, vos familles et tous ceux qui vous sont chers.

Le Président,

Frédéric Lecomte

LE SAVEZ-VOUS



Toutes les routes de Falvy indiquées en blanc ont été photographiées par GOOGLE. D'une indiscretion complète

Exemple, le porche d'entrée en direct dans le monde entier

